

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER BASTILLE POPINCOURT

Le jeudi 15 février 2018

### 1. Information sur la Nuit de la Solidarité

En lien avec le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, la Ville de Paris, l'État, les institutions (SNCF, RATP, AP-HP) et les associations de solidarité parisiennes conduiront, sur tout Paris, une opération de décompte des personnes en situation de rue, **la nuit du 15 au 16 février 2018**. Les Parisien-ne-s qui le souhaitent peuvent également s'engager et participer aux côtés des professionnels à cette démarche.

Cette opération vise à améliorer notre connaissance de ce public et permettra, collectivement, de faire évoluer les politiques de solidarité à Paris.

Plusieurs équipes, conduites par un chef d'équipe professionnel du social formé à la démarche, accompagné de 2 à 4 bénévoles, sillonneront les arrondissements, rue par rue et selon un itinéraire précis, pour aller à la rencontre des personnes et leur proposer de répondre à un questionnaire anonyme sur leurs conditions de vie et leurs besoins afin de mieux y répondre.

*Dans le 11<sup>e</sup> arrondissement :*

L'opération a rencontré un premier succès lors des inscriptions : près d'une centaine de personnes ont souhaité faire partie des 17 équipes qui seront constituées dans le 11<sup>e</sup> arrondissement.

Les personnes qui se seraient inscrites mais dont l'inscription ne pourrait être validée, et celles qui ne se sont pas inscrites, **ne pourront être intégrées dans des équipes ce soir**. Si certaines se présentaient en Mairie, il leur serait proposé de se rendre au Palais de la Femme afin de découvrir l'abri de nuit qui y est installé pour l'hébergement de 40 femmes en grande précarité.

Elles seront par ailleurs **chaleureusement invitées à s'inscrire l'an prochain**, puisque l'opération sera renouvelée chaque année.

*Question de la superposition des dates entre cette opération et la plénière:*

La date de la Nuit de la Solidarité a été **fixée à l'échelle parisienne**, se superposant parfois avec des événements déjà prévus dans les arrondissements comme cela est le cas pour la plénière du conseil de quartier Bastille-Popincourt.

Étant donné la hausse du nombre de personnes en situation de grande exclusion et les difficultés des acteurs de la Solidarité à répondre à ces besoins – ce malgré les efforts considérables, largement soutenus par la Ville de Paris - **Anne Hidalgo, a souhaité que cette opération se déroule avant les vacances de Février, au cœur de l'hiver**. La date a ainsi été fixée à la Nuit du 15 au 16 Février

## **2. Présentation de la Médiation de la Ville de Paris**

Intervention d'Eric Ferrand, Médiateur de la Ville de Paris :

J'ai été nommé Médiateur de la Ville et du département de Paris en juillet 2014, en remplacement de Claire Brisset dont le mandat n'était pas renouvelable.

La mission du Médiateur consiste à apporter son aide à tout usager qui rencontre un litige avec un service de la Ville, du Département ou un bailleur social parisien. Une fois votre recours initial effectué auprès du service concerné, si cette réponse ne vous donne pas satisfaction, ou à défaut de réponse, il vous est possible de déposer une requête en médiation.

### **Le Médiateur de la Ville remet son rapport annuel à Anne Hidalgo. Un rapport annuel qui permet de renforcer l'efficacité de l'administration**

Le rapport annuel du médiateur de Paris a également vocation à une diffusion élargie, notamment sous forme électronique, afin non seulement de rendre compte de l'activité du médiateur, mais aussi de mieux faire connaître auprès des usagers des services publics parisiens une voie efficace de résolution amiable des difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec l'administration.

Les propositions de réforme, de modifications réglementaires et autres suggestions que le médiateur peut être amené à formuler auprès de l'exécutif municipal résultent notamment des requêtes qui lui sont transmises. Si elles portent ainsi sur des sujets très variés, elles ont toujours un intérêt très concret pour les usagers et les services.

Quelques exemples suite aux recommandations antérieures du Médiateur:

- le délai d'instruction des demandes d'allocation auprès de la MDPH (Maison des Personnes Handicapées) a été significativement amélioré, passant de 9 à 5 mois en moyenne mais des progrès paraissent encore possibles
- l'ancienneté des demandes de logement à situation égale a été mieux prise en compte en attribuant un certain nombre de points de pondération dans le cadre du système de critères de la cotation
- création de la carte Pro-mobile remplaçant la carte de stationnement SESAME.
- Extension du stationnement pour les médecins, mais aussi les infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes

Désormais, le médiateur fait donc connaître ses propositions en temps réel, notamment au travers du site internet médiation.paris.fr, afin qu'elles puissent, le cas échéant, être prises en compte plus rapidement.

### **Les propositions 2017- 2018 du Médiateur**

- égaliser et simplifier la facturation des services et activités proposés par la Ville de Paris

- indiquer la possibilité de recours gratuit à la médiation sur tous les supports adressés aux usagers des services publics municipaux à caractère marchand
- accélérer la délivrance des actes d'état civil en ligne
- dématérialiser l'affichage obligatoire des demandes de permis de construire
- rendre les services numériques pleinement accessibles
- améliorer l'information des parisiens sur les travaux et décisions de l'exécutif
- dynamiser le service Loc'annonces

### **Le Médiateur, à l'écoute des Parisiens**

Nommé en juillet 2014, Eric Ferrand, Médiateur de Paris, a remis mardi 16 janvier son rapport annuel à Anne Hidalgo, Maire de Paris. Ce rapport constitue un guide exigeant pour favoriser une meilleure compréhension du service public parisien auprès des usagers et améliorer les dispositifs en faveur des Parisiens.

### **Plus de 2000 requêtes sont transmises au Médiateur**

Trente-huit bénévoles se relaient dans les vingt arrondissements parisiens, soit l'équivalent de 140 demi-journées d'accueil par mois dans près de 35 lieux de permanences, afin d'aider les usagers à formuler leur requête auprès du Médiateur de Paris.

**Dans les 2/3 des cas l'intervention du médiateur aboutit à une résolution du différend favorable au requérant.** Et si dans 1/3 des cas la position de l'administration est maintenue, c'est après un examen attentif de chaque situation qui permet une meilleure compréhension des décisions par l'utilisateur.

Le médiateur peut aussi, quelle que soit l'issue, être amené à préconiser la modification de la réglementation municipale ou suggérer des piste de réforme à l'exécutif.

Son domaine de compétence s'étend à tous les services de la Ville et de ceux des mairies d'arrondissements, y compris tous les services qui dépendent de la ville au titre d'une délégation de service public ou qu'elle subventionne (bailleurs sociaux, caisses des écoles, Maison départementale des personnes handicapées, etc.).

Aucune sollicitation n'est repoussée même si elle n'est pas de son ressort. Le requérant est alors conseillé et réorienté (40% des requêtes en 2014) tandis que le médiateur de la Ville de Paris peut être amené à transmettre lui-même une requête à son homologue d'un autre organisme (Caisse d'allocations familiales, de l'Education Nationale ou au Défenseur des droits, par exemple).

#### **▪ La médiation en chiffres**

140 demi- journées d'accueil par mois

2040 requêtes instruites par le Médiateur en 2016

35 lieux de permanence ouverts au public dans les mairies d'arrondissement et autres lieux

38 bénévoles aident les requérants à formuler puis transmettre leur demande au Médiateur

### **Questions de la salle :**

Un habitant : je suis énervé contre la Nuit de la Solidarité, j'ai l'impression que l'on dénigre le travail du secteur social en y opposant l'action des bénévoles. Les professionnels ne sont pas entendus.

Nous emblons être sur déprofessionnalisation du travail social et c'est très inquiétant. Les bénévoles ne sont pas formés à ce à quoi ils vont être confrontés.

Florent Hubert, conseiller d'arrondissement en charge de l'espace public et élu référent du Conseil de quartier Bastille-Popincourt: sur l'articulation des professionnels et des bénévoles, je pense dans un premier temps qu'il est extrêmement important de ne pas opposer l'un à l'autre, je pense qu'ils sont complémentaires. Pour l'événement de ce soir, il y aura cette complémentarité car plus d'une centaine de professionnels accompagnera et encadrera l'ensemble des bénévoles. Je ne vous rejoins pas sur la notion de voyeurisme, cette opération vise à générer une analyse fine des besoins des personnes vivants à la rue pour que dans les mois à venir nous puissions y remédier de la meilleure des façons.

Eric Ferrand : A propos de Vélib', il y a un énorme problème sur le sujet. Le Conseil de Paris s'est d'ailleurs saisi du dossier début février. Il y aura un remboursement pour janvier et février. De nombreuses saisines nous ont été adressées. Et nous avons fait des propositions pour résoudre ces problèmes, nous attendons les conclusions.

Olivier Dortu, habitant : Il y a 2 ans le Conseil de quartier a écrit à la Mairie concernant l'installation de place de stationnement sous les fenêtres d'une dame de 90 ans. Rien n'a été fait, les emplacements n'ont pas bougés.

Je suis un utilisateur Vélib' depuis l'origine, le nouveau service proposé est catastrophique, c'est un scandale. Ils nous prennent des cautions et l'encaisser sans raisons, pourquoi ?

Florent Hubert : à propos des motos passage de la main d'Or. Je connais bien le sujet. Cette opération a été initialement demandée par des riverains avec le soutien du Conseil de quartier. Nous avons été saisis avec Pierre Japhet à ce sujet pour créer du stationnement 2 roues dans ce passage. Ce passage et son aménagement est extrêmement contraignant ce qui nous a conduit à cet aménagement là. Nous avons envisagé d'autres options de localisation de stationnement et pour le moment aucune de ces options ne nous a semblé satisfaisante mais nous ne sommes pas fermés à la discussion.

Habitant : sur le site du médiateur nous pouvons poser directement nos questions ? Est ce le même principe que pour celui de la Ville de Paris ?

Eric Ferrand : le site du Médiateur est indépendant du site de la Ville (<https://mediation.paris.fr/mediation/la-demarche-en-3-etapes.html>)

Habitante : Quelle est votre position sur les vélos en libre service abandonnés sur les trottoirs ?

Eric Ferrand : je n'ai pas de position sur le sujet. Par définition le médiateur est d'une neutralité et n'a pas de position. On nous pose une question/un problème, on tente d'y répondre, de le résoudre. Sur le sujet du free-floating je suis saisi régulièrement. Cette question doit être traitée au niveau municipal.

### **3. Présentation Propreté**

La commission cadre de vie/propreté s'est réunie en novembre et nous avons fait le tour des problèmes rencontrés sur le sujet dans nos quartiers. Nous avons listé un certains nombre de sujet qui sont apparus. Le compte-rendu est sur le site de la mairie. Suite à cela nous avons décidé de faire une marche de façon à constater l'état de la propreté dans les rues. Celle-ci s'est tenue le 12 décembre en compagnie de Luc Le Bon adjoint au Maire en charge de la Propreté. Le bilan n'est pas joyeux. Il n'y avait pas une rue sans problèmes de propreté.

Le problème vient aussi des habitants qui ne respectent rien.

Il y a un très fort mécontentement sur l'état de nos rues dans l'arrondissement. Cela donne une image catastrophique de la ville et du 11<sup>e</sup>. Il faut que des décisions soient prises rapidement, ça devient intolérable.

Un des points de crispation majeur est celui du ramassage des encombrants. L'affichage est fait et 15 jours après les encombrants sont toujours là. Finalement les plus efficaces sont les camionnettes bulgares qui passent en 3 jours, il faudrait passer un contrat avec eux.

L'autre point de crispation est le ramassage du verre. Ils débordent sans que rien ne soit fait. Les bistrotiers s'en servent à peine et déposent leurs bouteilles auprès des conteneurs... Les conteneurs deviennent des dépôts d'ordures généralisés.

Intervention Stéphane Le Bronec, Responsable des services Propreté du 11<sup>ème</sup> :

Le point noir vous avez raison c'est bien la problématique des encombrants. Nous n'avons pas d'exutoires. Notre site de vidage se trouve sur Ivry et qui dernièrement était inondé. Nos matériels vont évoluer avec l'achat de nouvelles camionnettes et la future déchetterie qui doit voir le jour boulevard de Ménilmontant devrait atténuer en partie les problèmes.

Sur notre organisation, notre activité est en grande partie axée sur les encombrants (+6% par an). Nous avons dépassé le million d'enlèvement sur tout Paris. Aujourd'hui 60% des encombrants sont déclarés et cela concerne tout type de dépôts. Lorsque vous faites des travaux chez vous et que vos gravats terminent sur le trottoir vous payez deux fois : 1 fois avec l'artisan et 2 fois sur votre fiche d'impôt. Gravats et encombrants ne se vident pas aux mêmes endroits. Nos perspectives sont donc la nouvelle déchetterie, des bennes plus grosses mais également la verbalisation. 5000 PV ont été distribués dans le 11<sup>ème</sup>.

Sur les colonnes à verre. Globalement je trouve que ce service fonctionne bien. Il y a un manque de civisme des usagers qui déposent leurs verres au pied de la colonne.

Nous allons bientôt acheter des corbeilles à compaction qui permettra d'absorber une plus grande quantité de déchets mais également d'enlever certaines poubelles. Nous nous rendons compte que lorsque nous supprimons une poubelle nous supprimons un point noir.

Nous ne voyons pas encore les effets de la verbalisation car le dispositif est nouveau.

Nous renouvelons notre parc de véhicule en le dédiant.

- Par ailleurs, le secteur de BP bénéficie **des « équipes transverses »**. Pilotées par la DPE et réunissant également des agents de la DVD, de la DEVE et de la DPSP, elles sont chargées depuis novembre dernier de traiter l'ensemble des sujets identifiés (propreté, incivilités, voirie, signalétique, pieds d'arbres, etc. et également les personnes à la rue). Ces équipes déambulent dans chaque quartier une fois par semaine. Cette nouvelle modalité de gestion de l'espace public poursuit trois objectifs :

- accroître l'efficacité, en jouant sur la transversalité et la circulation de l'information,
- accroître la visibilité des équipes intervenant sur l'espace public,
- accroître la responsabilisation des équipes de terrain.

De nouveaux outils sont mis en place pour cette gestion au quotidien de l'espace public :

- L'utilisation de l'application « Dans Ma Rue » sera systématisée pour les signalements et le suivi des traitements. Chaque atelier ou secteur a ainsi été doté d'un smartphone.

- Les encadrants de proximité composant cette équipe portent une chasuble orange siglé par quartier pour améliorer leur identification par les Parisiens.

Questions de la salle :

Quelle est la fréquence des passages et de combien d'effectif disposez-vous ? Faites vous de la sensibilisation au près des habitants ? Il y a-t-il une saisonnalité dans les encombrants

Stéphane Le Bronec : Il y a une saisonnalité des encombrants même dans la semaine nous savons qu'il s'agit du lundi. En février nous en avons un peu moins et cela augmente lors des déménagements.

Notre effectif est constant mais nous avons des pics de présence selon les besoins. Dans le cadre du Plan de renforcement de la propreté nous avons eu des effectifs et des moyens supplémentaires. Nous travaillons en roulement (matin/après-midi) tous les jours de l'année. Nous sommes environ 300 personnes y compris le personnel administratif et d'encadrement. Cela ne comprend pas les prestataires. Sur le terrain nous avons 110 agents tous les jours. Sur la fréquence, le Plan de propreté présenté en 2015. Il définit les moyens et la fréquence rue par rue.

#### **4. Présentation Budget Participatif**

Edith Thomson, Conseillère de quartier :

- Squares Nordling : ajouter des jeux pour enfants à la place des tables de ping pong.
- Jardin Majorelle : jardin spécialisé dans les hortensias. Jardin en très mauvais état. Il faudrait le valoriser et le remettre en état.
- Esplanade René Lebas : plus de végétalisation. Uniformiser avec des pavés et installer des tables de ping pong.

#### **5. Présentation Santé/Solidarité**

Intervention Delphine Goater, référente de la commission Santé/Solidarité

Le repas solidaire aura lieu pour la 4<sup>e</sup> année consécutive le 16 juin 2018. Le repas démarre à midi et est ouvert à tous. Nous accueillons des personnes en précarité, des femmes isolées et des personnes âgées isolées. Cela fait de ce moment un grand moment convivial. Les personnes apportent un plat. Il y a une partie exposition dans le passage Dallery. Cela se passe au square Francis Lemarque. L'année précédente nous avons un partenariat avec 17 associations. Cette année nous avons un partenariat avec 12 d'entre elles et en discussion avec les autres. Ces associations nous apportent également leur public.

Notre partenaire principal est le Centre Social Solidarité Roquette et travaillons en collaboration avec le CQ Nation.

Nous avons besoin de bras pour nous aider. Nous comptons sur vous.

## **6. Présentation du Conseil des Générations Futures**

Intervention Delphine Goater, représentante des Conseils de quartier du 11<sup>ème</sup> au sein de l'instance

Créé le 23 mars 2016, le Conseil des Générations Futures est une instance consultative, indépendante et paritaire, qui a pour vocation de représenter la société civile parisienne et de réfléchir de manière prospective sur des thèmes qui concernent Paris et les Parisiens. Le Conseil des Générations futures) et est composé de 164 membres, répartis en 7 collèges.

Dans chaque arrondissement, un représentant des conseillers de quartier et un représentant du Conseil citoyen est tiré au sort pour faire parti de ce conseil, sur une liste de volontaires. Le tirage au sort a eu lieu le 25 janvier 2016. Pour les conseillers de quartier, ce sont Delphine GOATER et Alain BLAYO qui ont été tirés au sort. Pour le conseil citoyen, ce sont Denis EDDE Vincent TORRES.

Lors de la première séance plénière, le Conseil a élu ses deux co-présidents : Cynthia Fleury, psychanalyste et philosophe, membre du collège des « personnalités qualifiées », et Patrick Doutreligne, Président d'Adoma (acteur majeur de l'insertion par le logement) et membre du collège « service public ».

Anne Hidalgo a également proposé trois premiers grands thèmes de travail :

- « La place des adolescents dans la Ville du XXI<sup>e</sup> siècle » ;
- « Commémorations et hommages : comment faire vivre le souvenir dans Paris ? » ;
- « Comment organiser l'économie collaborative, pour qu'elle reste l'économie du partage et non celle de la prédation ? ».

## **Le rôle du Conseil des Générations Futures**

Cette instance est pensée comme un espace d'échanges d'idées entre des experts, des citoyens, des représentants du monde économique, social et associatif. Elle a vocation à devenir un lieu où le Paris du futur peut être débattu et réfléchi, avec des membres représentatifs de la société civile parisienne.

A l'issue d'une grande réflexion de 18 mois nous faisons plusieurs recommandations sur l'économie du partage :

- Réflexion sur la fracture numérique et collaborative. Rendre accès plus facilement à la collaboration du partage. QU'est ce qui existe ? qu'avons-nous besoin. Par exemple Le Carillon est un très bon exemple. Il ne passe pas par Internet et cela fonctionne. Nous voulons avoir une approche pédagogique pour développer ces concepts (guide thématique, réseau d'ambassadeur)
- Réseau des points collaboratifs ou l'on pourrait se retrouver.

- Favoriser l'accessibilité de ces services aux personnes en situation de handicap.

## **7. Présentation commission Culture/Sport**

Nous nous sommes plusieurs fois réunis les 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois. Plusieurs projets vont être développés :

- Participation au repas solidaire avec animation musicale
- Organisation d'un festival de Court métrage
- Exposition photo sur la thématique du souvenir
- Collaborer avec les association et équipements sportifs.

## **8. Urbanisme/espace publique**

Intervention Florent Hubert :

Plusieurs informations sont à donner concernant les futurs programmes d'aménagement d'espace public de votre quartier :

- Le 21 février prochain, se tiendra un atelier de concertation avec les habitants sur l'aménagement de la rue de Charonne.
- Sur le faubourg Saint Antoine il y aura une réunion d'information mi-mars (date à convenir).
- La rue Breguet. Nous devrions finir le jardin à la mi-année. Une fois le chantier terminé nous referons également la rue. Une réunion publique sera tenue sur le réaménagement de la rue.
- La Place de la Bastille : il y a deux maitrises d'œuvre et un collectif qui réfléchis aux usages. N'hésitez pas à aller les voir pour discuter avec eux, ils sont toujours sur la place.

## **9. Vote budget d'investissement : achat de casier pour la Bagagerie**

Grâce à la mobilisation des Parisien.ne.s lors du Budget Participatif 2015, les bains-douches seront rénovés prochainement et permettront notamment l'agrandissement des locaux de la Bagagerie gérée par l'association Onze Mille Potes. Au printemps, pour six mois de travaux environ, les activités de la bagagerie seront déménagées provisoirement dans un local du CASVP à proximité, passage de Ménilmontant. Seules les activités de bagagerie pourront y être assurées (pas de laverie possible). L'agrandissement des locaux dans les bains-douches permettra d'installer de nouveaux casiers, dont le nombre est aujourd'hui insuffisant par rapport aux besoins constatés.

Il est proposé aux cinq conseils de quartier de compléter les 28 casiers actuels par l'achat de 34 casiers supplémentaires (soit un total de 62 casiers), pour un montant de 8960,50€. Cela correspond

à une participation de 1792,10€ sur le budget d'investissement du conseil de quartier Bastille-Popincourt.

Par ailleurs et pour information, l'association Onze Mille Potes nous a fait part de son souhait de déposer un projet au Budget participatif cette année pour le financement de nouvelles machines à laver dans la bagagerie, à hauteur de 15 000€.

**Voté à la majorité moins 1 abstention**